



Lo Parvi

La Plume de l'épervier

pour connaître, faire connaître et protéger le patrimoine naturel

septembre 2015 – Circulaire n°349 – 29^{ème} année
Publication interne mensuelle de l'association Nature Nord Isère

Tél : 04-74-92-48-62

Secrétariat-Accueil : contact@loparvi.fr

Direction : direction@loparvi.fr

Etude : etude@loparvi.fr

Animation : animation@loparvi.fr

Gestion : gestion@loparvi.fr

Site internet : <http://lo.parvi.free.fr>

Sommaire

P1 L'édito de Jean

P2 CR des CA de juillet 2015

Une commission

aménagement du territoire

P3-5 La rivière, un corridor
écologique par excellence

P6 Agenda,
manifestations

Directeur de publication :

Murielle Gentaz

Membres de la commission :

Marc Bourrely, Hortensia Dametto,

Esther Lambert, Lucien Moly

Comité de relecture :

Serge et Noëlle Berguerand,

Maurice et M. Rose Chevallet,

Marie Moly, Pascale Nallet

Maquette et mise en page :

Esther Lambert

Crédit photos : Marc Bourrely

Imprimé par nos soins

L'édito de Jean

Connaître, faire connaître et protéger, c'est notre adage qui résume bien, j'aime à le rappeler, les trois objectifs de Lo Parvi. Je persiste à ne voir aucune hiérarchie à établir entre ces 3 volets plus complémentaires qu'il n'y paraît au premier abord.

Comment faire connaître, même modestement mais efficacement, si l'on ne connaît pas soi-même. Et la connaissance, qu'elle soit personnelle ou partagée, conduit tout naturellement à respecter, puis à protéger. A ce sujet, Raphaël soulignait, dans un récent article, que les destructions volontaires et délibérées étaient, somme toutes, plutôt rares, la plupart du temps il s'agissait d'ignorance.

C'est donc tout simplement à cause d'un penchant naturel que je souhaite aujourd'hui reprendre dans cet éditorial le volet faire connaître pour vous parler formation (et tous les adhérents de Lo Parvi ne seront pas surpris...). Je suis d'autant plus tenté de le faire que nous arrivons au terme de sept années de Formation Naturaliste des Adhérents, non pas avec le dessein de clôturer cette série de travaux, mais au contraire, pour mettre en place un nouveau cycle en s'inspirant des années passées dans une certaine mesure.

Rappelons simplement que depuis sept ans, nous avons travaillé d'abord sur les milieux naturels, spécialement de l'Isle Crémieu (milieux secs, milieux humides, forêts, plus une quatrième année, non prévue au départ, pour des révisions et approfondissements) ; ensuite, nous avons retenu une formule de modules plus spécialisés (les Oiseaux, les Papillons, les Poacés, la pollinisation, les Libellules, retour sur la forêt, les Orthoptères, initiation à la Mycologie), à raison de trois par an.

Avant de démarrer un nouveau cycle de formation, la Commission Naturaliste de Lo Parvi qui en a la charge, vous propose une réunion d'information et de concertation ; au cours de cette réunion, à laquelle nous invitons tous les Adhérents intéressés, nous proposerons les grandes lignes d'un avant-projet ; vous pourrez d'une part nous communiquer vos attentes pour mettre au point les détails de ce plan de formation et d'autre part nous indiquer d'autres pistes de travail que vous pourriez souhaiter. La date (en fait les dates car la réunion sera dédoublée) et l'heure figurent en dernière page de circulaire). Nous continuerons bien entendu à mixer les exposés en salle et les sorties sur le terrain, sachant que ces dernières constituent l'essentiel.

On n'oubliera pas que la formation demande un effort personnel qui demeure indispensable même si les animateurs cherchent bien entendu à faciliter au maximum la tâche des participants.

Il serait dommage, pour autant, de négliger les autres outils de formation à Lo Parvi : je citerai notamment les sorties d'une demi-journée, fort nombreuses depuis quelques années (le "Sortir" 2015-2016 vient d'être édité) et la bibliothèque dont la richesse reste sous-estimée et la fréquentation plutôt faible. En outre, il faut savoir que la participation à nos commissions, spécialement la Commission Naturaliste, permet d'améliorer notablement ses connaissances.

A bientôt donc, sur les chemins du savoir...

Extrait du Compte-Rendu du CA du 6 juillet 2015

1- Retour sur le plan de gestion de l'étang de Lemps.

Le contenu du plan n'avait été abordé que sommairement lors de la visite du site le 8 Juin dernier. C'est un plan à 10 ans, sur la période 2012-2022, avec une délégation de gestion confiée à Lo Parvi par le Département de l'Isère (plan de gestion disponible sur le site internet de Lo Parvi).

2- Point financier à fin Mai :

L'exécution du budget s'annonce bien, tant en recettes qu'en dépense;. La trésorerie est correcte.

3- Feuille de route pour la commission Communication et présentation de fiches actions.

Les éléments présentés n'ont pas permis de conclure. On décide de mettre à l'ordre du jour d'un bureau le plan de travail de la commission.

4- Lo Parvi a reçu le renouvellement de l'agrément académique pour les interventions en milieu

scolaire ; on a en outre une extension pour la formation des enseignants. Renouvellement acquis pour 5 ans.

5- Site Internet : le projet avance normalement, sous la coordination de Micheline Salaun.

Se donner les moyens
d'agir sur le territoire :
une commission
"Aménagement
du territoire"

Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons décidé de créer une commission "Aménagement du territoire".

L'artificialisation des sols par l'urbanisation, la mise en place des réseaux routiers, la création d'infrastructures touristiques, industrielles, agricoles ou autres, amène nécessairement des perturbations dans les habitats naturels en occasionnant notamment des modifications, des ruptures ou des disparitions de corridors écologiques.

De plus, si nous n'y prenons garde, elle augmente encore d'autres risques, comme inondations, pollutions diverses, inconfort de vie...

Les documents d'urbanisme – PLU et SCOT – ainsi que les études de faisabilité sont là pour définir un projet global et durable d'aménagement du territoire. Mais pour beaucoup d'intervenants et de

décideurs, celui-ci est essentiellement envisagé sous les angles du développement économique et social- dans sa conception la plus sommaire- ou sous celui de la rentabilité, les questions écologiques étant souvent le parent pauvre et gênant.

Lo Parvi ne reste pas indifférent face à ce problème qui a toujours un impact sur la biodiversité, et le contenu du volet Protection de notre projet associatif confirme notre implication.

Sur son aire de travail, Lo Parvi aide les élus, les administrations, les entreprises, les agriculteurs et leurs bureaux d'études dans l'élaboration de ces projets, en apportant sa compétence naturaliste. Depuis de nombreuses années, notre base de données et notre expertise sont mises à la disposition des décideurs. Nous participons à l'élaboration de nombreux documents d'urbanisme et nous nous efforçons de vérifier la plupart de ceux-ci lors des enquêtes publiques pour vérifier leur conformité.

Cette mission est réalisée par un petit nombre de personnes, aujourd'hui insuffisant pour faire face à tous les besoins, et nous avons de nombreuses sollicitations auxquelles nous ne pouvons répondre.

La commission que nous créons a donc besoin de recruter des volontaires, pour mener à bien cette action et former des personnes à ces techniques d'investigation et d'analyse.

Notre fédération, la FRAPNA, dispose d'un réseau, « RESTER » où travaille une animatrice qui pourra nous appuyer dans cette démarche.

Si vous êtes intéressés pour faire partie de cette commission, dites-le au secrétariat de Lo Parvi. Vous serez invités à la première réunion qui aura lieu dans le courant du 4^{ème} trimestre 2015.



La rivière un corridor biologique

par excellence

Article extrait du rapport de Lo Parvi : étude écologique des affluents du Catalan (2012-2015)

Ouvrage collectif

La notion de corridor biologique

Développée à la fin des années 1970, l'écologie du paysage reconnaît le paysage comme un niveau d'organisation des flux d'espèces sur un territoire. Pour préserver la biodiversité, il ne suffit pas de travailler sur les espèces et sur les habitats mais aussi les espaces interstitiels permettant les échanges biologiques entre ces habitats (MENARD, CLERGEAU, 2001).

Les corridors sont des éléments paysagers linéaires dont la physionomie diffère de l'environnement adjacent. Ils permettent la dispersion d'espèces animales ou végétales entre deux habitats, au sein d'un environnement plus ou moins hostile (CLERGEAU, DESIRE, 1999). Ils sont utilisés pour les besoins quotidiens de la faune (alimentation, repos, fuite face aux prédateurs, etc.) ou pour les migrations saisonnières (dispersion et échange de gènes). Depuis peu, on s'intéresse aussi à leur importance pour la "fuite adaptative" des espèces face aux modifications climatiques.

Dans le cas d'une haie, d'un fossé ou de bande enherbée le long d'un cours d'eau, ils contribuent aussi à la régulation de l'écoulement des eaux, des polluants, des fertilisants... (BUREL *et al.*, 2000).

Il ne faut pas oublier que les corridors biologiques sont également des lieux de vie et non de simples zones de transition.

On classe généralement ces corridors biologiques en 3 types principaux (LAUGIER, 2010) :

- **Structure linéaire** : haies, chemins et bords de chemins, cours d'eau et leurs rives...
- **Structure en "pas japonais"** : ponctuation d'éléments relais ou d'îlots refuges, mares, bosquets...
- **Matrice paysagère** : grande surface de milieu homogène, boisement, agricole, artificialisé...



Le rôle joué par le corridor dépend de sa structure, de sa place dans le paysage et des caractéristiques biologiques des espèces (BUREL *et al.*, 2000). En fonction de leur capacité de déplacement et des contraintes de l'habitat, les espèces utilisent des corridors aux caractéristiques différentes. Une structure paysagère peut être un corridor biologique et/ou un habitat pour certaines espèces, mais peut également être une barrière infranchissable pour d'autres. Certains papillons par exemple, auront des difficultés à franchir une haie. Une même réalité géographique peut prendre des valeurs différentes selon les espèces prises en compte.

LEVINS en 1970 crée le concept de méta-population comme un ensemble de populations interconnectées. Chacune d'elles est installée dans des patches d'habitats. Plus ces derniers sont proches et nombreux, plus le taux d'extinction de la méta-population est faible. Les corridors sont étudiés pour leur rôle de conduit facilitant le passage d'individus disperseurs d'un patch à un autre. La présence de corridors biologiques entre les patches de populations est indispensable pour le maintien de la méta-population. On remarque alors que le nombre de corridors entre les patches augmente le temps de survie de la méta-population.

Mais il faut être prudent, car si le corridor est de faible qualité (prédation trop importante par exemple), il peut avoir l'effet inverse et vider les populations existantes au lieu de les renforcer. Sans échange d'individus entre les patches d'habitats, les extinctions locales sont fréquentes (BUREL *et al.*, 2000).

En effet, la fragmentation des habitats et l'isolement des populations peuvent entraîner un appauvrissement des pools génétiques, rendant plus vulnérables les petites populations (CLERGEAU et al., 1999). Cet appauvrissement multiplie le risque d'extinction de la population alors inapte, avec son pool génétique insuffisamment diversifié, à compenser des perturbations telle une forte mortalité accidentelle ou une réduction de natalité.

Les corridors biologiques aquatiques et rivulaires

Pour favoriser les connectivités rivulaires, la Directive Cadre sur l'Eau impose que les cours d'eau recensés sur les cartes IGN au 1/25000e soient bordés par une bande enherbée ou forestière. La largeur de cette bande doit être de 5 mètres au minimum. Le maintien d'une zone rivulaire végétalisée génère de nombreux effets bénéfiques. Cette interface entre la terre et l'eau sert de filtre contre les pollutions par ruissellement, fixe les sédiments du sol avant leur arrivée dans le cours d'eau en cas de forte érosion. La présence de cette couverture végétale contribue également à l'apport de nutriments (captation d'invertébrés ou matière organique provenant de la décomposition des feuilles (DEGOUTTE, 2006)...) nécessaire à l'écosystème aquatique.

Ce corridor rivulaire forme un écotone particulièrement riche en biodiversité. La ripisylve peut être limitée à un cordon arboré étroit qui souligne le bord du lit mineur de la rivière ou une véritable forêt alluviale s'étendant sur plusieurs dizaines de mètres de large (DEGOUTTE, 2006). Les forêts rivulaires constituent une mosaïque d'habitats naturels originaux et diversifiés. Cette diversité provient de la variété écomorphologique. Ainsi, en quelques mètres, on peut passer du milieu le plus humide au plus sec, du plus jeune au plus ancien (MICHELOT, 1995). On trouve ainsi des structures complexes de végétation (âges divers, lianes, bois morts, densité...). L'ombre des arbres maintient une température plus basse de l'eau en été et procure ainsi des conditions favorables à la vie aquatique : concentration plus élevée en oxygène dissous, réduction du développement des algues (FORET PRIVEE FRANÇAISE). C'est un habitat essentiel pour de nombreuses espèces animales, et en particulier certains insectes dont une partie du cycle se passe dans l'eau (libellules, éphémères...).

Ainsi, dans les arbres creux, sous-cavés, les embâcles, la faune trouve caches et abris, ainsi que l'alimentation nécessaire (baies, débris de végétaux, insectes tombant des arbres...). De même, la flore y est souvent très diversifiée. Grâce à l'eau, aux nutriments et au climat tempéré, les milieux hydrauliques sont très productifs biologiquement. Ainsi les arbres des forêts alluviales poussent particulièrement vite, jusqu'à des tailles records (MICHELOT, 1995). Cette diversité peut presque totalement disparaître lorsqu'arrivent des espèces introduites envahissantes comme la renouée du Japon qui est capable de coloniser totalement les berges aux dépens des autres espèces (DEGOUTTE, 2006).

L'importance des corridors rivulaires et aquatiques pour la faune

Les rivières constituent des chemins utilisés à la fois par la faune aquatique et la faune terrestre qui se servent de ce réseau comme trame de déplacement. Les réseaux hydrographiques, même les plus modestes, génèrent des flux biologiques aussi bien dans l'eau que sur les berges. Les poissons se servent du flux hydraulique pour se déplacer, trouver de nouveaux habitats de vie et se reproduire, quand la faune ripicole, elle, utilise les berges. En effet, de nombreux mammifères longent les cours d'eau : loutres, castors, musaraignes, loirs, hérissons... Certains reptiles, amphibiens et oiseaux tels que les couleuvres à collier et vipérine, le sonneur à ventre jaune, le triton crêté, le martin-pêcheur ..., utilisent également les berges et les milieux annexes comme lieux de vie et de déplacements (CARSIGNOL, 2005). L'utilisation des rivières comme axe de déplacement pour les oiseaux trouve sa raison dans les voies qu'elles tracent dans la matrice entre les grands réservoirs de biodiversité.



Ripisylve entièrement coupée



Pont avec passage à faune terrestre



Les ruptures de continuums les plus problématiques pour la faune ripicole sont les ouvrages transversaux (routes, autoroutes, voies de chemin de fer...) coupant le linéaire de la rivière. Face à un pont, des mammifères en déplacement sur de longues distances, tels les castors ou les loutres, chercheront à cheminer « à pied sec » le long de la berge. Ils seront donc amenés à contourner l'obstacle par le haut et traverser ainsi les routes (GORIUS *et al.*, 2010). Dans bien des cas, il ne s'agit pas d'une incapacité à franchir ces obstacles, mais d'un instinct les poussant à emprunter la voie la plus économe en énergie et la moins réhabilitaire. C'est alors que les risques d'écrasement sont les plus grands pour eux (MICHELOT, 1995).

L'activité migratoire liée au cycle biologique n'a pas la même ampleur pour toutes les espèces piscicoles. Chez des espèces comme l'anguille ou l'alose, les zones indispensables aux phases successives de développement peuvent être séparées par des distances importantes. Leurs besoins migratoires sont donc stricts pour le maintien des populations (FELLRATH, 1980). Chez d'autres espèces telles que le barbeau, le gardon ou l'ablette, ces besoins sont généralement moins marqués, mais il convient cependant de maintenir une circulation d'individus entre les biefs pour éviter l'isolement génétique des populations (AGENCE DE L'EAU RMC, 2001).

Ils sont le plus souvent bloqués par les seuils de stabilisation d'ouvrage et les barrages hydroélectriques. Un seuil peut être franchissable pour une espèce, mais infranchissable pour une autre, en fonction de l'espèce considérée, la hauteur de chute, le débit, la profondeur de la fosse d'appel... Il est donc nécessaire de maintenir ou de rétablir une connectivité constante le long et dans les cours d'eau pour favoriser le maintien des espèces qui y sont inféodées. ■

Références bibliographiques (ouvrages consultables à la bibliothèque de Lo Parvi)

AGENCE DE L'EAU RMC,
2001. *Guide Technique n°4,*
Libre circulation des poissons
migrateurs et seuils en rivière. 28 p.

BUREL F., BAUDRY J., 2000
Ecologie du paysage, concepts,
méthodes et applications.
Edition TEC & DOC. 359 p.

CARSIGNOL J., 2005
Aménagements et mesures pour la
petite faune. Guide technique.
SETRA (service d'étude technique des
routes et autoroutes),
Ministère des transports, de l'équipement,
du tourisme et de la mer, Ministère de
l'Écologie et du Développement Durable.
264 p.

CLERGEAU P., DESIRE G. 1999
Biodiversité, paysage et a
ménagement : du corridor biologique à la
zone de connexion biologique.
Mappe Monde 55. p19-23.

DEGOUTTE G., 2006

Diagnostic, aménagement et gestion
des rivières. Hydrologie et morphologie
fluviales appliquées.
Editions TEC & DOC. 394p.

FELLRATH M., 1980

La rivière milieu vivant. Atlas visuel Payot
Lausanne. 128 p.

FORET PRIVEE FRANÇAISE

Qu'est-ce que la ripisylve ?
Fiche n° 234001. 2p

GORIUS L., BOURRE N., BOUDET C.,
SIMONNET F., 2010. *Guide de mise en*
œuvre de la continuité écologique sur les
cours d'eau. Conseil Général du Finistère,
Fédération de pêche 29. 82p.

LAUGIER R., 2010

Trame verte et bleue - Synthèse
documentaire établie par Robert Laugier
pour le Centre de Ressources
Documentaires Aménagement Logement
Nature (CRDALN). 19 p

MENARD P., CLERGEAU P. 2001

La notion de zone de connexion
biologique, son application en
aménagement du territoire.
Mappe Monde 64. p24-29.

MICHELOT J-L., 1995 *Gestion*
patrimoniale des milieux naturels fluviaux.
Guide technique. 67 p. 115.

Agenda & Manifestations

Date du prochain Conseil d'Administration :
le 12 octobre à 20 h au local

Ordre du jour :

- mise en place commission aménagement du territoire
- demande de subvention auprès du Conseil régional de Rhône-Alpes dans le cadre de la gestion de la Réserve Naturelle des étangs de Mépieu
- questions diverses

Séminaire éducation

Samedi 14 novembre 2015
de 9 h à 16 h, salle des Roches
à Trept

**Séminaire de réflexion
sur le Projet Educatif
de Lo Parvi**

*5 ans après un premier séminaire
qui avait permis de définir et de
mettre en route le 'Projet Educatif', il
faut revenir sur ce volet important,
qui arrive à terme, pour en
approfondir, préciser, voire
renouveler les objectifs.*

*(Essayons d'être nombreux pour
apporter nos idées, nos regards,
nos propositions, nos jugements
sur ce thème)*

**Sorties d'automne
avec Lo Parvi**

Les fruits des arbres et arbustes

10 oct. 14h-17h Creys-Mépieu

Découverte des étoiles

10 oct. 20h-23h Local lo Parvi

Inscriptions obligatoires

Infos Formation Naturaliste des Adhérents (FNA)

Réunions d'information et de concertation sur le projet de Formation Naturaliste des Adhérents (FNA), pour les années 2016 et suivantes : au local, jeudi 15 octobre à 20h30 ou samedi 24 octobre à 14h, au choix.

Le nouveau rendez vous du
samedi, une fois par mois

La PAUSE à COZANCE

10 Octobre 2015 à partir de 10
heures

Ouverture de la bibliothèque
aux adhérents

&

Présentation des périodiques

&

Café ou thé

&

Parler de livres ou de lo parvi

&

ou ne rien dire...